

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 280/2025

A L'IMPRIMERIE IMPRICO

Après avoir reçu le contrat du marché n°008/MIN.FINANCES/AOI-GG/2025, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe dollars américains trois cent nonante-quatre mille trois cent soixante-cinq, cinquante-deux centimes, (USD 394 365,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille sept cent soixante, cinquante-six centimes (USD 2 760,56), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Scéau de l'Établissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général